

Communiqué de Marie Martine Dalla Barba et de Robert Frairet

RÉVISION DE SCHÉMA D'ASTREINTE DES AMBULANCES PRIVÉES



Communiqué de Marie Martine Dalla Barba et de Robert Frairet

Monsieur le Préfet,

Vous présiderez le 7 juillet une table ronde sur l'organisation des interventions d'urgence. Préalablement à cette réunion, nous tenons à vous alerter sur la révision du schéma d'astreinte d'ambulances privées qui selon des informations concordantes pourraient être réduit de 10 secteurs actuellement à 8 dans la nouvelle configuration. Ainsi cette préconisation toucherait le centre du Pays d'Armagnac en regroupant en une seule permanence les ambulances de Vic-Fezensac - Eauze - Cazaubon.

De ce fait, il faudrait pratiquement une heure ou plus pour une intervention aux extrémités de la carte projetée (exemple : Cazaubon - Biran - Le Brouilh - Jégun - Castéra-Verduzan et les environs de Vic-Fezensac). Si tel était le cas, il appartiendrait aux élus d'empêcher par tous les moyens légaux une telle incohérence.

Nous vous demandons avec insistance de ne pas céder aux sollicitations de l'Assurance Maladie et de conserver une permanence d'astreinte de proximité pour :

- garantir une intervention rapide, soulager les centres de secours composés strictement de pompiers volontaires souvent appelés en substitution, ne pas isoler davantage cette partie ouest du département déjà affectée par plusieurs carences de secours d'urgence.

Nous avons soutenu sans réserves pour l'avoir d'ailleurs demandé, le voeu proposé par Monsieur Bernard Gendre, Président du SDIS, sur ce sujet adopté à l'unanimité de l'Assemblée Départementale. Au moment où des élus locaux s'impliquent fortement sur une proximité d'accès aux soins de 1er recours ou au maintien de structures hospitalières (Clinique des Chênes à Aire sur l'Amour, Polyclinique à Auch) il est inconcevable qu'une nouvelle tentative restrictive soit envisagée. En conséquence, nous comptons sur votre compréhension pour conserver la proximité actuelle des secours d'urgence ou d'astreinte.

Veuillez croire, Monsieur le Préfet, à notre considération la meilleure.

Signé : Marie Martine Dalla-Barba et Robert Frairet, Conseillers départementaux.

Robert Frairet 06 37 51 68 92 - 06 11 91 60 57